

Communauté de Communes Buëch Devoluy

- [Aspremont](#)
- [Aspres-sur-Buëch](#)
- [La Beaume](#)
- [Chabestan](#)
- [Chateauneuf d'Oze](#)
- [Le Dévoluy](#)
- [La Faurie](#)
- [Furmeyer](#)
- [La Haute-Beaume](#)
- [Manteyer](#)
- [Montbrand](#)
- [Montmaur >>](#)
- [Oze >>](#)
- [Rabou >>](#)
- [La Roche des Arnauds >>](#)
- [Le Saix >>](#)
- [St Auban d'Oze](#)
- [St Julien-en-Beauchêne](#)
- [St Pierre-d'Argençon](#)
- [Veynes](#)

hiver Veynes

hiver CC2B

Contact Photothèque Marchés publics Intranet

- [La CCBD >>](#)
- [Tourisme >>](#)
- [économie >>](#)
- [Culture >>](#)
- [Social >>](#)
- [Environnement >>](#)
- [Côté pratique >>](#)

Environnement

- [Natura 2000](#)
- [Assainissement](#)
- [Déchets](#)
 - [Le tri sélectif](#)
 - [Recyclage](#)
 - [Ordures ménagères](#)
 - [Déchèteries](#)
 - [Compostage](#)
 - [Statistiques](#)
 - [2014](#)
 - [2013](#)
 - [2012](#)
 - [Articles](#)
 - [Opération foyers témoins](#)
 - [Redevance incitative](#)
 - [Consignes en images](#)
- [Taxe d'enlèvement des ordures ménagères \(TEOM\)](#)
- [Quai de Transfert](#)
- [Contrat de rivière](#)
- [Natura 2000](#)
- [Environnement](#)
- [Accueil](#)

Qu'est-ce que Natura 2000?

Le plus grand réseau européen de sites protégés

L'objectif de Natura 2000 est de maintenir la biodiversité au niveau européen en protégeant les habitats naturels et les espèces qu'ils abritent.

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens,

terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.

La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales.

L'originalité de Natura 2000 repose sur :

- **La création d'un maillage de sites s'étendant sur tout le continent européen pour maintenir la cohérence des actions au-delà des frontières de chaque pays :** en effet, la préservation à long terme d'espèces ou d'habitats nécessite une prise en compte globale des territoires à protéger.
- **La prise en compte des spécificités locales pour concilier préservation de la nature et préoccupations socio-économiques :** il ne s'agit pas de créer des sanctuaires excluant toute activité humaine. La sauvegarde des sites désignés peut nécessiter le maintien, voire le développement d'activités (agriculture, élevage...) dont dépend la préservation des sites.
- **La participation active de l'ensemble des acteurs locaux :** afin que les partenaires s'approprient les enjeux de Natura 2000, la France a choisi la concertation pour mettre en oeuvre cette démarche. Citoyens, élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires terriens, associations, usagers et experts sont largement associés à la gestion de chaque site.

les publications de Natura 2000

le numéro 2

[Document PDFbulletin_natura_101018.pdf](#)

le numéro 3

[Document PDF3 journal natura 2000.pdf](#)

Natura 2000 dans les Hautes-Alpes

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée les Hautes Alpes abritent une forte biodiversité dans des milieux naturels variés: forêts, falaises, éboulis, landes, pelouses, prairies, rivières, zones humides.

La préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel est souvent liée au maintien d'activités humaines respectueuses: gestion forestière durable, pastoralisme et maintien de la fauche des prairies, entretien des abords de rivière...

Les principales menaces qui pèsent sur ces milieux sont leur destruction ou dégradation, la déprise agricole et la surfréquentation.

Dans les Hautes-Alpes, 23 sites sur 38,2% du territoire:

- 16 sites "Habitats" sur 126 communes
- 7 sites "Oiseaux" sur 43 communes

Certains habitats sont rares à l'échelle européenne et cela justifie leur intégration au réseau Natura 2000. Il s'agit par exemple, des pelouses steppiques à Astragale queue de renard, des prairies à Chardon bleu, des forêts de Genévrier thurifère, de Pin à crochet ou de Pin mugo, des forêts de pin sylvestre accueillant le Papillon Isabelle, des zones humides abritant des crapauds Sonneur à ventre jaune ou des libellules Agrion de mercure, ou encore des landes de rhododendron fréquentées par le Tétraz lyre...

Natura 2000 sur le territoire

Le Buëch

"Le site Natura 2000 « Le Buëch » (2340 ha) s'étend sur plus de 110 km de cours d'eau. Il comprend le Grand Buëch, le Petit Buëch, le Torrent de la Blême et le Buëch aval. Ce sont ainsi pas moins de 31 communes, 7 Communautés de Communes et 2 Départements qui sont concernés par ce site.

Le Buëch est une rivière en tresses qui, malgré certains aménagements (digues, barrage, etc.), garde encore un fonctionnement naturel dominant. Cette rivière est également très sollicitée par de nombreux usages économiques (prélèvements d'eau pour l'irrigation, extractions de graviers, etc.) et de loisirs (pêche, chasse, tourisme vert).

Son fonctionnement hydrologique si particulier est à l'origine de milieux naturels remarquables parmi lesquels les bancs de galets à végétation pionnière, la ripisylve (boisements des berges), etc. Le Buëch dispose également d'un atout primordial pour la faune aquatique : les adoux. Ces résurgences d'eau (de source ou de nappe) apportent des eaux claires à débits constants tout au long de l'année, ils constituent les principaux habitats des écrevisses à pieds blancs et présentent d'importantes zones de frayères pour les poissons."

Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur

Centré sur le massif de Bure – Aurouze, ce site concerne la quasi-totalité des parties hautes du massif du Dévoluy. Il s'étend du Bochaine au Champsaur d'ouest en est et du Veynois jusqu'aux limites du nord du département, vers la Drôme et l'Isère.

C'est un site de montagne, s'étendant de 800 à 2750 mètres d'altitude dans un contexte géologique exclusivement sédimentaire : calcaires plutôt durs en altitude et alternance de marnes et calcaires plus argileux dans les parties basses.

La végétation est très diversifiée, avec de grands massifs forestiers dans la partie sud et les bordures est et ouest (hêtraie-sapinière, un peu de chênaie) et les grands alpages du Dévoluy, vastes étendues de pelouses alternant avec d'importants systèmes rocheux : éboulis et falaises marquent fortement le paysage.

Le massif du pic de Bure recèle une flore exceptionnelle et les inventaires réalisés dans le cadre de Natura 2000 ont permis de constater que la faune du site est également très riche.

Les activités humaines sur le site sont variées : activités rurales traditionnelles : pastoralisme, agriculture, sylviculture, chasse, pêche ; activités touristiques notamment en lien avec les stations de ski voisines ; site de recherche de l'IRAM. La proximité de la ville de Gap en fait un site assez fréquenté toute l'année.

Marais de Manteyer

Marais de Manteyer

Le marais de Manteyer est situé à 940 m d'altitude dans le département des Hautes-Alpes (région alpine) sur les communes de Manteyer et de La Roche-des-Arnauds. Il se trouve sur une ancienne zone de confluence glaciaire (entre les glaciers de la Durance, du Buëch et du Drac).

Le marais a été formé grâce au cône de déjection du torrent de Rif la Ville qui, en barrant la vallée, a permis la formation de cette dépression. Les dépôts glacières (moraines) que l'on y trouve, sont de nature variée et localement recouverts d'alluvions torrentielles récentes.

Avec près de 50 ha de roselières et de prairies humides, le site constitue l'une des zones humides les plus vastes des Hautes-Alpes. Son bassin versant, qui s'étend sur environ 600 ha, est irrigué par plusieurs ruisseaux permanents ou temporaires alimentant le Nacier dont les eaux s'écoulent ensuite vers le Petit Buëch.

Le marais de Manteyer bénéficie, sur sa majeure partie, d'un arrêté préfectoral de Protection du Biotope, et figure à l'inventaire national des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Céüse - Montagne d'Aujourd'hui - Pic de Crigne - Montagne de Saint-Genis »

Le site FR9301514 « Céüse - Montagne d'Aujourd'hui - Pic de Crigne - Montagne de Saint-Genis » d'une superficie de 6900 ha concerne 19 communes.

Situé au sud-ouest du département des Hautes-Alpes, il se trouve au carrefour des régions biogéographiques méditerranéenne et alpine ce qui lui confère une richesse biologique importante et explique sa désignation au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore. En effet, le site abrite 17 habitats d'intérêt communautaire (dont 4 prioritaires), 10 espèces animales d'intérêt communautaire (dont 1 prioritaire) et 3 espèces végétales d'intérêt communautaire.

Le site est essentiellement forestier et les zones ouvertes peu représentées se situent souvent sur les crêtes. Les principales activités du sites sont la gestion forestière, le pastoralisme, la gestion cynégétique et le tourisme incluant diverses activités sportives.

les sites internet

[Le site de Natura 2000 Hautes Alpes](#)

[Natura 2000 à la Direction Départementale des Territoires des Hautes Alpes](#)

- [Plan du site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Accueil](#)
- [Intro](#)

- [Haut de page](#)

[Carte communauté de communes](#)

Pour vous abonner indiquez votre mail ci-dessous et cliquez sur inscription

[INSCRIPTION](#) [Désinscription](#)